

## **Réunion du Bureau Communautaire**

**Lundi 16 juin 2025 à 9h00 à la CARF**

### **Compte Rendu**

#### **Membres présents :**

M. Yves JUHEL, Président, Maire de Menton  
M. Patrick CESARI, Vice-Président, Maire de Roquebrune Cap Martin (arrive à 14h30)  
M. Albert FILIPPI, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Maire de Sainte Agnès  
M. Jean-Jacques RAFFAELE, Vice-Président, Maire de La Turbie  
M. Sébastien OLHARAN, Vice-Président, Maire de Breil-Sur-Roya  
M. Fabrice PASTOR, Vice-Président, Maire de Gorbio  
M. Daniel ALBERTI, Vice-Président, Maire de La Brigue  
Mme Brigitte BRESC, Vice-Présidente, Maire de Saorge  
M. Guy BONVALLET, Maire de Moulinet, Vice-Président,  
M. Patrice NOVELLI, Vice-Président

#### **Membres excusés :**

M. Gérard SPINELLI, Vice-Président, Maire de Beausoleil  
M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président, Maire de Sospel  
M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président, Maire de Tende  
Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, Vice-Présidente, Maire de Castellar  
M. Olivier CHANTREAU, Vice-Président, Maire de Castillon  
M. Philippe OUDOT, Vice-Président, Maire de Fontan

#### **Fonctionnaires présents :**

Mme Valérie PROSILLICO, Directrice Générale des services  
M. François LEFEBVRE, Directeur Général Adjoint des Services  
M. Sylvain MICHELET, Directeur Général des Services Techniques  
M. Jean-Luc DALCHER, Directeur Général des Services de Beausoleil  
M. Gérard DESTEFANIS, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Beausoleil  
M. Olivier JONQUET, Directeur de Cabinet de Roquebrune Cap-Martin

## **I- Examen des projets de délibérations du conseil communautaire du 30 juin 2025 :**

Affaire n°15 : Création d'un poste permanent de chef de service informatique :  
M. Albert FILIPPI demande quelle est la garantie par rapport à ESRI. Un marché doit être passé cette année, certains ont déjà un accord avec le Sictiam mais comment va-t-on décider pour l'avenir ? Cela peut servir à toutes les communes.

## **II- Actualisation des statuts**

Mme Valérie PROSILLICO indique que c'est un exercice de réécriture et de réorganisation. Il y a des incohérences et des difficultés car ils ne correspondent plus aux obligations actuelles. Les compétences sont obligatoires, on ne peut pas tout bouleverser à quelques mois d'une échéance importante.

Ils prennent en compte une évolution, dans un certain nombre de cas, le CGCT renvoie sur la détermination de l'intérêt communautaire mais ces derniers sont très anciens. Il faut réécrire les statuts pour avoir un projet correct pour le prochain mandat.

M. Jean-Luc DALCHER demande que l'on voit d'abord les statuts puis la détermination des intérêts communautaires.

M. Patrick CESARI rappelle que la CRC avait fait des observations et demande si on va en tenir compte pour la détermination de ces nouveaux statuts.

M. Albert FILIPPI indique que la CRC avait expliqué que le projet « moulin à huile » était à placer dans la compétence « culture » car trop imprécis.

M. Guy BONVALLET souhaite que l'on maintienne la mission locale.

M. Patrick CESARI dit qu'il faudrait repenser la compétence « eau ». La question s'était posée pour la compétence « transport » pour laquelle certaines sections restaient communales, mais il souhaite que la compétence soit prise entièrement sinon il n'y a plus de ligne budgétaire.

Départ de M. Patrice NOVELLI à 11h00.

M. Yves JUHEL indique qu'une réunion sera organisée pour le problème des vélos électriques.

M. Jean-Luc DALCHER dit qu'aujourd'hui, le cadre juridique ce sont les statuts et demande si l'on doit écrire quelque chose dans les compétences facultatives.

Départ de M. Jean-Jacques RAFFAELE à 11h30.

M. Sylvain MICHELET explique que la DSP Transport arrive à échéance le 7/09/2025, il faut donc un nouveau contrat. Il n'y a qu'un seul candidat : Kéolis.

Le coût actuel de la DSP est de 10,3 millions d'euros. L'offre était à 12,3 millions d'euros car il y a beaucoup de propositions supplémentaires, mais après négociations, elle est maintenant de 10,58 millions d'euros avec plus d'options qu'aujourd'hui. La CARF demande une durée de 8 ans au lieu des 6 ans habituels.

M. Albert FILIPPI demande qu'un calendrier commun soit créé afin d'éviter le chevauchement des différentes réunions de la CARF.

Départ de M. Patrick CESARI et de M. Albert FILIPPI à 12h00.

- III- Redevance spéciale : point d'information : non abordé
- IV- Présentation du projet : Hôtel le Terminus : non abordé
- V- Présentation du projet : Bâtiment de la SCIC : non abordé
- VI- Questions diverses :

- **Modification des règles de fonctionnement des services scolaires et sorties pédagogiques** : il faut privilégier les sorties sur le territoire mais avec la possibilité de visiter les musées niçois et monégasques.  
M. Sébastien OLHARAN dit qu'il faut préciser que les affrètements doivent être limités.  
Mme Valérie PROSILLICO confirme qu'il faut préciser les critères
  
- **Requalification de la place de la République à Tende** : non abordé

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 12h10.

Menton, le 05 SEP. 2025

Le Président



Yves JUHEL